LA FRANCE ET SA CIVILISATION VUES PAR LES ITALIENS AU XVI° SIÈCLE

PAR
MARC SMITH

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années on a vu se développer les études historiques sur la représentation de divers peuples ou pays dans les esprits de leurs contemporains, géographiquement proches ou lointains: l'image du Turc en Europe, de l'Allemand en Italie, etc. La présente étude se propose de combler la lacune qui existe à ce sujet pour la France et l'Italie: elle a semblé d'autant plus intéressante que les rapports entre les civilisations de ces deux pays eurent, à l'époque qui a été choisie, l'importance que l'on sait. L'image de l'Italie a déjà été en partie explorée, et continue de l'être. L'étude inverse, terrain presque vierge, semblait donc plus fructueuse. Au moment où la France s'imprègne d'un certain nombre de valeurs italiennes, il semblait également souhaitable de départager des lieux communs historiographiques aussi contradictoires que la réputation européenne de la brillante cour des Valois, et le mépris italien pour tous les « barbares » septentrionaux. Pour ce faire, c'est à une étude d'autres lieux communs, de ceux de l'époque considérée, qu'on s'est attaché.

Les limites de la période (vers 1515-vers 1600) ont surtout été fixées en fonction des sources retenues. On a fait une place de choix aux sources de « première main », qui permettent de déceler à la fois l'origine de diverses représentations et leur influence sur l'« imaginaire collectif », par la manière dont elles orientent la perception de la réalité. Les journaux de voyages se présentant comme des documents particulièrement précieux, on a choisi une période longue pour en regrouper le plus grand nombre possible. En outre, une étude extensive plus qu'intensive permettait d'observer l'évolution, ou la résistance, des

stéréotypes face à une époque fertile en mutations.

SOURCES

Les sources sont de trois ordres : récits de voyages ; correspondances ;

œuvres littéraires, surtout d'auteurs séjournant ou ayant séjourné en France (en particulier, Machiavel, M. Equicola, B. Cellini, L. Alamanni, S. Guazzo, le Tasse).

Les récits de voyageurs (une trentaine) sont publiés pour quelques-uns, mais la plupart sont encore manuscrits. Ont été exploités, parmi ceux-ci, ceux qui se trouvent à Paris (Bibliothèque nationale, fonds italien, 377, 662, 1319), à Venise (Bibliothèque de Saint-Marc: fonds italien, VI. 80 [5767], VII. 631 B [7477], VII. 2089 [8043], VII. 2464 [10 397], VII. 2585 [12 477], XI. 182 [7361]; Musée Correr: fonds Cicogna, 973, 1134 et 2736, fonds Correr, 55/2266 et 1074, fonds Donà delle Rose, 447, et fonds P.D.S. 567), à la Bibliothèque Vaticane (fonds Urbinate latino, 1697), à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (D. 90 inf.), à la Bibliothèque Bertoliana de Vicence (499, G. 6.7.19), et à la Bibliothèque municipale de Mantoue (I. IV. 65, n° 1252).

Les correspondances sont surtout des correspondances diplomatiques. Elles sont plus intéressantes dans la première moitié du siècle ; plus tard, en raison des guerres de religion, elles sont presque uniquement d'intérêt politique et militaire. En dehors des grandes collections de documents publiés, ont été exploitées les archives de plusieurs villes d'Italie, essentiellement : Parme (Carteggio Farnesiano estero, Francia, 6-24), Mantoue (Archivio Gonzaga, 85, 283, 630, 633-634, 636-640, 642-643, 645, 650-651, 655, 656, 658, 659, 663-664; Collezione autografi Volta, 2), Modène (Carteggio ambasciatori, Francia, 35, 52, 54).

Des correspondances privées ont été consultées dans les éditions anciennes. Une correspondance manuscrite d'un très grand intérêt, celle de Jacopo Corbinelli, de 1565 à 1587 (Milan, Bibliothèque Ambrosienne, B. 9 inf. et T. 167 sup.) vient de faire l'objet d'une édition par les soins de M. Gazzotti et M.G. Bianchi ; elle doit paraître incessamment.

PREMIÈRE PARTIE « VEDERE IL MONDO »

CHAPITRE PREMIER

LE RÉCIT DE VOYAGE

Le voyage et la curiosité. — Bien que le voyage soit déjà considéré comme un moyen d'enrichissement intellectuel, on trouve, sur une trentaine de voyages d'Italiens en France entre 1512 et 1603, presque uniquement des déplacements entrepris pour des raisons professionnelles, avec une très grande majorité de diplomates. Pourtant, sur ce voyage « nécessaire » se greffe une curiosité spontanée. Au voyageur professionnel s'en associent d'autres, poussés par le seul désir de voir du pays : un poste de secrétaire d'ambassadeur, quand on

peut l'obtenir, est la solution idéale pour découvrir le monde à peu de frais. Le groupe des voyageurs manifeste encore sa curiosité par son itinéraire : ceux qui ne voyagent que par curiosité suivent des chemins sinueux, mais même les diplomates se permettent des détours et retards révélateurs : bien que la curiosité ne soit pas le motif du départ, elle est sans cesse sollicitée par le spectacle des pays traversés. Et sur chaque ville d'étape, on s'informe avec soin par deux moyens : le regard, mais aussi en grande partie l'information orale.

Le voyage comme « genre » littéraire. — La rédaction d'un récit de voyage n'est pas un acte naturel, elle n'est entreprise que par une minorité de voyageurs. Elle se fait de diverses manières, pendant ou après le voyage. On peut distinguer, grâce à l'examen interne et externe du texte, et en particulier par les erreurs chronologiques, les étapes interverties, etc., deux types principaux : d'abord le journal proprement dit, issu de l'itinéraire médiéval et du journal personnel (livres de ricordanze, très développés en Italie), tenu d'étape en étape, caractérisé par l'énumération régulière des étapes, scandées par les dates et les distances ; à ce type, on peut rattacher les récits mis au net sans refonte importante, et qui respectent le même rythme. En second lieu, des formes qu'on pourra appeler génériquement relations de voyages, rédigées après le retour, que ce soient des notes, des journaux retravaillés, ou de simples souvenirs rassemblés. Le rythme des étapes, moins rigoureux, peut disparaître complètement sur certaines portions de route. Certains récits, enfin, qui se présentent comme appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories, sont en réalité des lettres de voyageurs.

Utilité du récit de voyage. — La rédaction du récit répond à plusieurs intentions : la célébration du voyage comme un acte exceptionnel du principal membre du groupe (le diplomate). C'est le principal caractère des récits de voyages de légats, et de cardinaux en général (avec une plus forte attention aux choses de la religion). Ensuite, le récit a des utilisations concrètes : il n'est pas seulement un aide-mémoire personnel, il doit aussi aider des voyageurs futurs : c'est un itinéraire. Les relations qui ne mentionnent pas toutes les étapes, et qui sont souvent plus narratives, se développent surtout après le milieu du siècle (mais sans éliminer les autres) : c'est le signe d'une orientation progressive vers des formes plus distrayantes qu'utiles.

CHAPITRE II

LE TEMPS ET L'ESPACE

Sources de la connaissance de la France. — Le voyageur, avant son départ, peut connaître la France, outre l'information orale impondérable, par la littérature antique, géographique (Ptolémée, Strabon) et historique (César) : elle est omniprésente, qu'elle soit lue directement ou à travers les ouvrages récents qui s'en inspirent toujours largement. La description de la géographie française se fait encore suivant les termes antiques : les provinces de la Gaule romaine gardent une réalité objective et non seulement historique, elles coexistent pacifiquement avec les divisions de la France moderne. On ne décèle en revanche chez les voyageurs presque aucune influence visible d'ouvrages modernes particuliers, comme La Guide des chemins de France de Ch. Estienne, ni aucun

emploi des cartes, tout cela étant pourtant disponible en Italie. Le principal instrument qui permette de se diriger en France est en fait un guide en chair et en os.

Limites des connaissances. — La littérature existante permettrait d'acquérir une connaissance d'ensemble de la France qui soit satisfaisante, mais la lecture privilégie ce qui est le plus singulier, les points de détail frappants, au détriment d'une vision synthétique. Ce que confirment les erreurs géographiques, nombreuses et souvent très graves, des voyageurs et même des diplomates « en poste », dès qu'ils veulent décrire un espace dépassant leur horizon immédiat. Ils connaissent bien les noms des principales provinces, ainsi que ceux des villes et rivières de première importance, mais sont souvent incapables de les situer correctement (un exemple : confusions entre le Rhône et le Rhin).

L'histoire et la géographie. — La géographie s'apprend surtout à travers l'histoire, aussi c'est l'histoire qui fait la célébrité d'un lieu, et le voyageur connaît, plus que les villes importantes, celles qui ont un glorieux passé. A l'inverse, dans une ville qu'il ne connaît pas, il regarde surtout le passé, incarné en trois moments : l'Antiquité essentiellement, dont il note les traces visibles. souvent avec plus de curiosité que de science (il découvre les ruines romaines plus souvent qu'il ne les connaît d'avance) ; un Moyen Age légendaire, où dominent (à part quelques souvenirs de Jeanne d'Arc) les figures des légendes carolingiennes et des romans chevaleresques, bien connues des Italiens (certains croient sincèrement à ces légendes, d'autres, plus tard, s'en moquent ouvertement - mais s'y intéressent autant); enfin l'histoire récente. Celle-ci concerne d'abord l'histoire d'Italie : les Italiens, qui notent toute personne ou tout objet ayant un rapport avec leur pays, s'attachent particulièrement aux lieux illustrés dans leur imagination par les grands noms des guerres d'Italie : l'un pensait trouver à Lapalice une riche capitale. La plus « italienne » est Avignon, à cause des souvenirs de Pétrarque et des papes. Ensuite, l'histoire récente est celle des guerres de religion : par l'information qu'elles multiplient, elles font connaître un plus grand nombre de points de l'espace français, mais aident peu la constitution d'une vision globale — ce qui contribue à les rendre difficilement compréhensibles en Italie, d'un point de vue stratégique en particulier.

CHAPITRE III

C'est sous une forme discursive (sur le modèle de l'histoire) plus que sous celle de l'image, qu'il faut se représenter la connaissance géographique.

LA VILLE MESURÉE

Le voyageur du XVII° siècle (au contraire de son successeur du XVIII°) ne « sent » pas l'espace du voyage, il le mesure. L'espace se concentre en une série de points : les villes de l'itinéraire.

L'espace du pouvoir. — Les villes sont hiérarchisées selon différents critères. La première hiérarchie est religieuse (évêchés, archevêchés). Ensuite entrent en ligne de compte les pouvoirs politiques (parlements) et surtout militaires : il existe un souci constant de décrire non seulement les fortifications (de manière

très détaillée), mais encore les garnisons, le nombre d'hommes qui pourraient servir sous les armes... Mesures communes : l'étendue, la population, mais aussi les revenus, des bénéfices ecclésiastiques et des principaux offices, souvent notés avec grand soin. Le prestige culturel : les universités sont mentionnées, mais très rarement les noms de différents savants.

La beauté de la ville. — La ville est décrite d'abord par son site et sa forme générale, observée à partir de points de vue élevés (clochers surtout). Ensuite, par ses monuments, en particulier les ponts, quasi systématiquement mesurés : aussi les villes de France sont belles grâce aux rivières (le site est agréable, les ponts nombreux). L'aspect général est cependant bien moins favorable : si les rues sont très souvent décrites comme larges, droites et pavées, l'architecture privée est laide : les maisons françaises sont toutes en bois et irrégulières. Laideur généralement considérée comme rachetée par la « commodità », le second critère d'appréciation cher à la théorie de la Renaissance. Un débat ne reçoit pas de solution : l'escalier à vis est-il « commode » ? Quelques villes, célèbres par leur beauté architecturale, Lyon, Montpellier, et plus tard Poitiers, apparaissent comme les seules dignes de ressembler à des villes... d'Italie.

Paris. — Les descriptions de Paris sont extrêmement semblables les unes aux autres, sans doute grâce à la littérature déjà existante et aux répétitions des guides : une étendue peut-être inférieure à Milan, mais la plus grande population d'Europe (300 000 ? 600 000 ?), surtout grâce à l'Université (30 000 « écoliers » ?) et au Parlement ; un site partagé en trois, le pont Notre-Dame (bâti) qui ressemble plus à une rue qu'à un pont, Notre-Dame, le Palais (et la Sainte-Chapelle) ; une activité économique prodigieuse (liée à une campagne extrêmement fertile), comparable à celle de Venise. L'image mythique élimine toute laideur dès le début du siècle : disparition de la saleté, du cimetière des Innocents. Le caractère traditionnel du mythe parisien se manifeste aussi par l'absence de mentions de l'œuvre de la Renaissance (Hôtel de Ville, Louvre).

DEUXIÈME PARTIE « UN TANTO REGNO »

CHAPITRE PREMIER

LE ROYAUME TRÈS-CHRÉTIEN

Le « noble » royaume de France. — Le prestige que confère à la dynastie son ancienneté, comparée aux légitimités plus récentes de la plupart des familles princières d'Italie, est renforcé par l'importance de la mythographie caro-

lingienne et du pouvoir sacré des rois de France : popularité italienne du pouvoir thaumaturgique. L'image du roi de France comme sauveur désintéressé de la liberté d'Italie, en revanche, a souffert depuis la descente de Charles VIII vers le royaume de Naples, sans toutefois disparaître. L'alliance turque, le gallicanisme anti-tridentin, cause de la décadence du clergé, et les guerres religieuses, où les rois manquent de détermination, posent avec plus d'acuité la question de la vocation religieuse de la monarchie française.

La religiosité des Français. — A l'opposé de l'Italie impie de la Renaissance, les Français, comme d'autres peuples du Nord, sont un peuple pieux, respectueux des évêques, adorant le pape, et dont la culture en général est d'une orientation plus religieuse : le développement de la Réforme française est donc une amère déception. Les causes des guerres sont méconnues : de loin, on croit à la sincérité des catholiques, de la Ligue (et les huguenots ne sont qu'avides de tueries et de « licence ») ; sur place, la découverte des motivations politiques des catholiques est souvent une révélation. Cependant, la réputation de piété des Français résiste, en particulier grâce à Paris. Les réactions des voyageurs varient selon leurs itinéraires : ceux qui ne traversent que des pays réformés sont horrifiés, ceux qui passent dans les grandes villes, plus catholiques, décrivent une frénésie religieuse qui confirme à sa manière la traditionnelle piété, en particulier lors des entrées solennelles de légats : l'enthousiasme populaire est aussi violent qu'autour des prédicateurs du XVe siècle.

L'art religieux français. — Comme pour contredire les accusations lancées contre le gothique par les théoriciens de la Renaissance, les voyageurs admirent unanimement les églises de France. Elles émerveillent par leurs grandes dimensions, par la richesse du matériau (la pierre, opposée à la brique) et du décor — des orgues, du mobilier, de la sculpture « flamboyante » —, c'est-à-dire, en fin de compte, par l'argent qu'elles ont coûté. Seul défaut remarqué : l'absence de beaux tombeaux. L'existence même d'un style « gothique » n'est pratiquement jamais évoquée. Seul le Tasse, tout en reconnaissant leurs qualités de richesse, condamne l'architecture des cathédrales françaises. Particulièrement célèbres : Notre-Dame de Paris (comme cathédrale de la capitale), Saint-Denis (pour son trésor), Notre-Dame d'Amiens, la plus belle église de France (en raison de ses dimensions) et rivale du Dôme de Milan. La splendeur des églises est l'une des principales confirmations de la piété française.

CHAPITRE II

RICHESSE DU ROI DE FRANCE

Les impôts levés sur un royaume fidèle et riche sont la source de la richesse du roi.

Fidélité des sujets. — Le pouvoir royal se fonde sur le dévouement total de ses sujets, vu comme proprement incroyable, et même excessif, servile. Il se manifeste principalement dans la facilité extraordinaire avec laquelle on lève les impôts : le peuple aime payer. Bien que remis en question dans la seconde moitié du siècle, ces lieux communs résistent étonnamment bien, jusqu'à la fin

du règne de Henri III : l'impopularité de celui-ci apparaît plutôt comme une anomalie que comme un revirement.

Le paysage : géographie physique. — Par rapport au relief montagneux de l'Italie, la France a un relief d'une merveilleuse douceur, fait de plaines et de petites collines, qui permet d'en cultiver chaque parcelle sans exception (lieu commun issu de Strabon). Ces paysages correspondent également à l'idéal esthétique de la Renaissance, d'une campagne variée sans être trop accidentée et, surtout, peuplée et cultivée. La montagne, au contraire, est synonyme d'« horreur », de désert et de pauvreté, au point que divers voyageurs s'étonnent de la densité de la population de Savoie.

Tous célèbrent les avantages du réseau hydrographique français : ils sont certes réels, mais cette insistance est surtout due à l'influence d'un passage de Strabon ; le Tasse le reprend même textuellement. L'autre influence classique : la lenteur de la Saône, évoquée par divers voyageurs, parfois même étendue à l'ensemble des cours d'eau français, ne doit sa célébrité qu'à César.

Climat et productions: mythe et nostalgies. — Le climat français est parfaitement tempéré et sain, propice à toutes les cultures. Il fait même que les animaux venimeux ailleurs ne le sont pas en France, idée due au géographe antique Pomponius Mela. Certains affirment même qu'il est plus doux que le climat italien. Aussi, la France produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, et l'exportation est sa richesse. Ces lieux communs résistent admirablement aux ravages des guerres de religion, bien que ceux-ci soient connus: la fertilité de la France est une donnée « naturelle », elle échappe à l'histoire.

L'expérience enseigne souvent le contraire. Le climat français, pour ceux qui ont à le subir, a trois caractéristiques : il est froid, venteux, instable (il peut aussi, en effet, varier du froid aux plus grandes chaleurs). Par conséquent, il est malsain, pour les Français eux-mêmes, qui ont une espérance de vie limitée, mais surtout pour les Italiens : au XVI^e siècle, le dépaysement présente en lui-même toujours un risque, chaque nation, comme chaque individu, possédant une « complexion » particulière, une nature faite pour un milieu naturel défini (la dangereuse incompétence des médecins français est aussi aggravée par le fait qu'ils ne connaissent pas la complexion italienne).

La prospérité française n'est pas l'inverse de la pauvreté méridionale, mais la rivale d'une Italie qui est toujours, pour l'Italien comme pour l'homme du Nord, le jardin de l'Europe. Les Italiens portent sur les productions un regard méditerranéen, fondé sur le triptyque blé-vigne-arboriculture (culture de l'olivier en particulier) ; la comparaison est constante, et l'inventaire des absences dessine une image en négatif de l'agriculture française : pas de figues en Normandie... Les fruits qu'on trouve sont insipides. Un symbole de l'exil : l'absence

du melon, fruit par excellence de la douceur de vivre.

CHAPITRE III

LES ARMES ET LES LETTRES

La puissance militaire du roi est due au dévouement d'une noblesse dont la guerre est l'unique « profession ».

Les Français à la guerre. — La France dispose d'une admirable cavalerie noble (les Gaulois aussi étaient cavaliers...) et d'une piètre infanterie, parce qu'on préfère éviter d'habituer les roturiers aux armes. Après le début des troubles civils, le second lieu commun se modifie : l'infanterie française était autrefois mauvaise, aujourd'hui elle est aussi forte que la cavalerie. Pourtant, jusqu'à la fin du siècle, on retrouve de fréquentes survivances de la première formule.

La force des Français (comme celle des Gaulois) est aussi leur faiblesse : la furia, comme l'impeto, est un élan irrésistible et dévastateur, mais aussi impatient, irréfléchi, indiscipliné et peu résistant, opposé à l'astuzia et à la résistance espagnoles (et éventuellement italiennes). Aussi, les Français conquièrent mais ne savent pas conserver.

La guerre et la « vie noble ». — La force militaire de la noblesse tient à un entraînement constant, indissociable d'une certaine violence de la vie quotidienne. Même pour des Italiens provenant de cours guerrières comme Mantoue, les joutes et tournois en France se caractérisent par leur violent réalisme guerrier, alors qu'en Italie, les jeux équestres s'orientent plus tôt vers l'exercice d'adresse. Et les divertissements des nobles, très souvent d'inspiration guerrière, sont marqués d'une intensité physique et d'un goût du risque parfois effrayants, en tout cas déraisonnables et contraires à la gravité. La chasse, de même, est plus prisée en France, plus fréquente, et très violente : « un métier d'âne » selon certains Italiens obligés de suivre. Plaisir violent plus qu'élégant : les Français aiment leurs chiens plus forts que beaux. Pour chasser, combattre ou voyager, le Français passe sa vie à cheval. L'ardeur guerrière de cette cour en fait un modèle, mais cette « folie sportive » rebute par ses excès. Les exercices physiques restent une spécialité italienne quant à l'élégance, mais les Français les aiment par dessus tout.

Les lettres et la noblesse. — Les polémiques littéraires des Italiens contre les Français, commencées avec Pétrarque, sont pratiquement dépassées, et continuent surtout en sens inverse, mais la noblesse française apparaît toujours comme inculte. Bien que François I^{er} soit célébré dès son vivant, en Italie comme en France, comme le restaurateur des lettres, ce renouveau ne commence à toucher la noblesse que vers 1550. Témoins entre autres deux Italiens élevés à la cour : Horace Farnèse, dont l'éducation littéraire, en 1542, est très négligée au profit de l'activité physique, et Louis de Gonzague, à partir de 1549, un peu plus favorisé.

Pour la deuxième moitié du siècle, on dispose d'un témoignage exceptionnel, la correspondance (1565-1587) de l'exilé Jacopo Corbinelli. En rapport avec les principaux lettrés de son temps, il admire sans réserves leur science, n'hésitant pas à considérer que certains, comme Scaliger, font pâlir l'Italie elle-même (encore qu'il critique l'odieux caractère de ce dernier : ce n'est qu'un érudit, non un « humaniste »). Mais il n'éprouve que du mépris à l'égard de la cour, pour qui les lettres ne sont qu'un passe-temps sans importance, et qui ne produit que des amusements « extravagants », où seul compte un brillant sans élégance, la langue française n'en ayant aucune.

Malgré les progrès des lettres en France, quelques continuités apparaissent, quelques caractères toujours relevés par les Italiens : l'ignorance du latin (chez les rois, les moines ; et les plaidoiries se font en français...) ; l'allergie française aux mouvements expressifs des orateurs italiens, qui imitent l'actio antique ;

mais ce qui scandalise le plus est le mépris où sont tenus les secrétaires, employés aux tâches les plus avilissantes (comme à bouchonner les chevaux).

Le mépris des lettres, à nouveau aggravé par les guerres de religion, est condamné à deux titres : la noblesse se trouve par son ignorance dominée par la robe savante ; à l'inverse, les lettres perdent aussi en noblesse, à n'être exercées que par des esprits roturiers.

CHAPITRE IV

SPLENDEUR DE LA MONARCHIE : LA COUR

La fête et le vêtement. — Le vêtement est pour l'homme de la Renaissance ce qui définit le mieux l'étranger. Celui des Français a une réputation traditionnelle et durable d'extravagance. Il varie sans arrêt, d'un excès à l'autre, à l'opposé de l'idéal italien d'élégance mesurée. Mais l'extravagance du vête-

ment est aussi un signe de la richesse française.

Les événements les plus solennels de la cour sont décrits d'une manière stéréotypée qui permet de distinguer ce qui aux yeux des contemporains fait la splendeur d'une fête : c'est d'abord le nombre de grands personnages présents, et à cet égard, le roi de France dispose d'une aristocratie incomparable en nombre et en noblesse. C'est ensuite la richesse des vêtements. Ici encore, la profusion d'or, d'argent, de pierreries et de velours fait de la cour de France la première d'Europe, à partir du règne de François I^{er} — mais le luxe français date déjà de plus tôt, ce n'est pas le simple résultat de l'importation d'un modèle italien. Les cérémonies qui scandent l'histoire de la dynastie, sacres et funérailles, frappent particulièrement les imaginations par un rituel aussi surprenant qu'il est fastueux.

Le goût italien prend cependant sa revanche, dans quelques textes isolés mais significatifs, où l'excès de luxe est critiqué au nom de la véritable élégance. Par delà l'éblouissement de la pure somptuosité, et rejoignant les lieux communs sur l'extravagance française, s'affirme à nouveau fièrement la spécificité du goût italien — opinion confirmée, au moins dans la première moitié du siècle, par les jugements sur la maladresse des dames françaises dans l'adoption des modes italiennes, portant sans grâce des costumes fastueux.

La splendeur des fêtes de la cour a une autre limite : par leur gigantisme même, autant à la fin du siècle qu'au début, elles tournent souvent à la cohue, insupportables, épuisantes pour l'esprit comme pour le corps, voire dangereuses par l'importance et le désordre de la foule. Enfin, la somptueuse cour de France est la plus chère d'Europe, elle accule les diplomates à la ruine, les trésoriers au désespoir.

Le cadre de vie. L'art français. — Parmi les réalisations de la Renaissance française, les plus appréciées sont les châteaux de Chambord et de Gaillon, de Chantilly,... Les avis sont partagés au sujet de Fontainebleau et de Blois, riches sans être parfaits, et le Louvre est inconnu. Dans l'ensemble, la France reste loin derrière l'Italie. Du moins, il y a plus de connaisseurs en art qu'en littérature. François I^{er}, qui commande un Mantegna dès l'âge de dix ans, est pour les artistes le mécène idéal bien que, pour d'autres, il soit plutôt un prodigue.

Le luxe quotidien est moins raffiné qu'en Italie, les marchandises locales souvent inférieures (tissus, gants, papier et encre...). Mais on doit au contraire acquérir en France livres, orfèvrerie, aiguilles et lunettes. Le confort souffre surtout de l'itinérance de la cour, toujours rappelée. Les plaintes sont incessantes sur les conditions de logement, non seulement sous François Ier, qui loge dans des porcheries, mais, de temps à autre, tout au long du siècle.

TROISIÈME PARTIE « LA NATURA DE' FRANCIOSI »

CHAPITRE PREMIER

UNE NATION SANS RAISON

A l'opposé de l'idéal humaniste d'un homme équilibré, soumis à l'empire de la raison qui lui permet de construire lui-même son destin : le Français. L'image de sa psychologie, toute entière construite à partir de la légèreté que les Anciens attribuaient aux Gaulois, est constamment vérifiée par la confrontation avec l'expérience quotidienne.

L'insouciance. — Le caractère français est joyeux et insouciant en toutes choses. La politique française, surtout au début du siècle, est caractérisée par la négligence : lieu commun qui culmine dans le retard que prennent les envois de troupes en 1526-1527, alors que les Impériaux marchent sur Rome. Mais la négligence se manifeste aussi ailleurs, en particulier au niveau des exécutants, dans le paiement de dons promis par le roi et dans les retards constants du courrier diplomatique. Le roi lui-même, et les grands en général, traitent avec un détachement exaspérant le travail de toute nature, abrégeant une audience pour jouer au ballon, ne supportant pas les longs discours des ambassadeurs... La cour ne pense jamais qu'aux fêtes, et au moment des fêtes, la politique est paralysée. Au cours des guerres civiles, l'insouciance revêt parfois le visage de l'accoutumance : le peuple ne se soucie même plus de la misère et du danger.

L'impulsivité. — Totalement imprévoyant, le Français n'écoute jamais sa raison, mais seulement ses désirs, qu'il prend pour des réalités. Il fonde ses décisions les plus irrévocables sur la foi des espoirs les plus vains, et sur la confiance extrême qu'il a en lui-même. La plus vague des propositions qu'on lui fait est considérée comme une promesse solennelle.

L'inconstance. — A vrai dire, seules les mauvaises décisions tiennent. Le plus souvent, l'impétuosité avec laquelle chaque espoir est saisi fait que tout

projet est chassé par le suivant, d'autant qu'une affaire entreprise est aussitôt considérée comme achevée. Ces variations rendent les actions des Français aussi imprévisibles qu'extravagantes. Aucune nouvelle venant de France n'est jugée sûre et définitive. Aucune promesse n'est tenue. L'amour des « nouveautés », du changement, mentionné de plus en plus souvent après 1560, explique parfaitement le développement de la Réforme et les troubles civils. Mais à l'inverse, un caractère ni calculateur ni rancunier, contrairement à l'Italie, pays de l'assassinat, permet les réconciliations les plus inespérées.

Psychologie et climat. — Cet esprit, aussi inconstant qu'extrême en toutes choses, est à l'image du climat français, et vice versa.

CHAPITRE II

L'EMPIRE DE L'« APPETITO »

La gourmandise. — Le Français, comme le Gaulois, exprime surtout sa joie de vivre à table, il aime manger et boire, mais surtout manger, la boisson étant plutôt l'attribut des Allemands. Selon les cas, il est plus gourmand ou plus gourmet, encore que la cuisine française ne soit pas toujours très raffinée, de même que le comportement des convives. Une table bien chargée a une importance essentielle pour le prestige individuel, et apparaît aux Italiens comme le symbole de la domination de la chair sur l'esprit.

La cupidité. — Le Français, comme le Gaulois, aime l'or. Il cherche à obtenir tout ce dont il a envie, que ce soit la conquête de l'Italie, d'absurdes concessions politiques, d'incessants cadeaux, menus et grands, pour les courtisans, d'une avidité presque naïve, ou les ruineuses exigences des serviteurs, en pourboires, et des commerçants. Selon les cas, cette cupidité — qui va jusqu'à la malhonnêteté, le Français étant corrompu et voleur — se double d'avarice, ou répond à une égale prodigalité.

Le procès français. — Tout l'odieux caractère français se dévoile dans les procès. Les Français les aiment et mettent un point d'honneur à les mener avec la hargne la plus chicanière, sinon la plus malhonnête. Les Italiens sont d'autant plus égarés qu'ils connaissent mal les règles juridiques françaises, et que les juges sont corrompus, surtout dans la seconde moitié du siècle.

CHAPITRE III

FAMILIARITÉ ET IRRESPECT

La politesse tient une place essentielle dans la vision de l'homme de la Renaissance italienne, insistant sur les valeurs de hiérarchie et de distance. La politesse française, à l'inverse, se veut fondée sur une aimable familiarité. C'est une nouvelle forme de l'insouciance française. Les tentations françaises de la politesse italienne ont tôt cédé le pas à la sévérité espagnole.

- "Domestico et amorevole". La familiarité d'un supérieur, et surtout du roi, envers un inférieur est partout une marque d'honneur, mais en France, elle semble aller un peu loin. Les réactions des Italiens sont partagées, mais même quand ils assurent qu'ils trouvent cela très aimable, on trouve dans leurs appréciations soit une teinte de condescendance, soit même, face aux plus grands personnages, quelque embarras, quand par exemple on leur permet de se couvrir devant le roi.
- « Senza rispetto al re ». La familiarité du roi nuit-elle à son autorité? Les courtisans prennent avec lui de surprenantes libertés, l'approchent à toute heure : il est constamment entouré d'une insupportable foule qui ne facilite pas le travail des diplomates. Il participe sans hésiter aux jeux les plus violents, et n'est pas épargné. Sa présence publique rend particulièrement embarrassantes ses faiblesses, en particulier d'indignes manifestations de colère. Les efforts de Henri III pour instaurer une étiquette comparable à celle des autres cours sont voués à l'échec. Mais l'autorité du roi de France est fondée sur l'amour, non sur la crainte.
- « Senza rispetto ad alcuno ». La France n'est pas la plus grossière des nations l'Allemagne la dépasse de loin —, mais les manières françaises apparaissent souvent comme intolérables. Les cardinaux, les ambassadeurs, n'ont droit à aucun égard. On attend dans les antichambres, et quand on veut forcer la porte, on s'expose à être malmené. Le roi, voulant écarter une foule, même de grands personnages, en 1500 comme en 1600, fait jouer du bâton. Du moins, le manque de rigueur des préséances permet d'épargner certaines susceptibilités; mais à la longue, elles s'embrouillent tellement qu'après 1570, personne ne s'y retrouve plus, ce qui donne lieu aux plus déplorables querelles : à cet égard, la cour de France est la plus désorganisée d'Europe.

Il semble bien excessif de vouloir faire de la politesse française un modèle européen, comme l'ont voulu certains historiens. Cependant, elle n'apparaît pas comme une simple rusticité, mais bien comme un code différent. Au mieux, on reconnaît à celui-ci quelques avantages, mais en précisant qu'il ne convient

qu'aux Français, chez qui il est naturel, donc plus gracieux.

CHAPITRE IV

LA FRANÇAISE: LIBERTÉ OU LICENCE?

La femme, sujet toujours privilégié de la curiosité du voyageur, bénéficie en France d'une liberté particulière aux yeux des Italiens, dont la morale est bien moins dissolue que ne le voudrait une imagerie traditionnelle de la Renaissance.

Liberté de la Française. — La Française, loin d'être enfermée chez elle comme l'Italienne, peut même participer à l'activité économique, parfois à la place de l'homme : dangereuse interversion des rôles. Elle rencontre en toute liberté qui elle veut, au cours de fêtes et de bals fréquents, joyeux et « très libres », et peut même parler aux hommes dans la rue! Les jeunes filles peuvent accueillir leurs soupirants sous le toit paternel, et recoivent une éducation peut-être trop

brillante pour être honnête, mais qui se justifie en partie par les multiples activités qui seront les leurs. Pour une Italienne, ce serait bien plus dangereux.

Le baiser, pour l'Italien, est un acte lascif ou l'expression sublime d'un amour spirituel, alors qu'en France, il est une marque de politesse courante. Le voyageur est amusé ou séduit, émoustillé ou scandalisé, mais toujours fasciné. Libre à lui d'accepter ces baisers, de les refuser ou de les rechercher.

Parmi toutes les villes de France, Avignon est la « terre de Vénus », les dames y sont réputées pour leur liberté, qui fait d'elles le modèle parfait de la Francaise. Mais vue sous un autre angle, Avignon est une ville d'aimable politesse,

qui se distingue au contraire par une bénéfique influence italienne.

Moralité: la cour. — Les Français sont un peuple naturellement porté aux plaisirs de la chair, comme ils l'ont prouvé pendant les guerres d'Italie, l'amour est pour eux un sujet léger. La cour de François Ier se distingue par la liberté des rapports, les hommes rendent visite aux demoiselles dans leur chambre, voire pendant leur bain. François Ier, ayant perdu toute honte, abandonne sa raison à sa nature sensuelle, même sa grave syphilis ne le freine plus, et il donne le ton à une cour qui est « la maison de Sardanapale ».

La réforme morale de Henri II est efficace, au moins quant aux apparences, mais elle ne résout pas tout. La vieille coutume de la mise au lit publique des époux, par exemple, peut causer des conflits entre le mari italien et les spec-

tateurs potentiels, qui vont jusqu'à la violence.

A partir des guerres de religion, dont souffre la moralité, la cour ressemble à nouveau fort à celle de François Ier, mais en fin de compte, autant qu'une véritable débauche, c'est toujours la familiarité des rapports qui frappe les étrangers. Quant à l'homosexualité, la mauvaise réputation très réelle de Henri III et de sa cour n'est qu'une ombre passagère sur celle des Français en général, connus comme ennemis farouches de ce vice bien italien.

La réputation morale de la cour est donc presque constamment douteuse. On hésite souvent à épouser une Française (d'où l'intérêt également politique de la question). L'immoralité est une conséquence directe de la familiarité, plus dangereuse encore pour les Italiennes, qui n'y sont pas habituées.

CONCLUSION

L'image de la France est remarquable par sa stabilité, la distance jouant pour atténuer l'écho des formidables mutations qui secouent le pays, mais aussi par la puissance des stéréotypes, « grille » de lecture de la réalité qui permet de rendre compte en fonction de vérités éternelles - d'autant plus éternelles qu'elles remontent pour l'essentiel aux auteurs de l'Antiquité — des situations les plus variées, le lieu commun tenant communément lieu d'analyse, jusque chez un Machiavel. On ne saurait donc sous-estimer l'importance de ces représentations : plus que des « on-dit », ce sont des certitudes qu'on pourrait dire « scientifiques », tant elles sont considérées comme cent fois prouvées par l'expérience. A ce titre, elles peuvent influer directement sur le comportement de celui qui place en elles sa confiance, et jusqu'à l'action politique. Le mythe de la France premier royaume d'Europe doit aussi à cette inertie certaine sa

survie malgré les difficultés que traverse le pays ; survie « douloureuse », nostalgique, « en creux », mais bien réelle : une confiance dans une grandeur ébranlée mais qui peut resurgir à tout instant. L'extraordinaire reprise manifestée dès le début du XVII° siècle n'étonnera qu'à moitié ; le Grand Siècle est loin de surgir du néant.

D'autre part, la continuité des représentations permet aussi d'insister sur certaines continuités bien réelles des comportements français eux-mêmes, de ceux du bas Moyen Age à ceux de l'âge baroque, que ce soit une certaine conception de la splendeur ou une instabilité psychologique qui ne doit peut-être pas sa réputation uniquement aux lieux communs d'origine antique.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres conservées dans les archives de Mantoue et de Parme. — Brève relation de voyage d'Alfonso Ragona, 1557 (Bibliothèque de Vicence).

ANNEXE

Répertoire des récits de voyageurs exploités : biographies, itinéraires, sources et bibliographie.